

Dossier

ICOPE : Innover pour mieux vieillir – Une révolution préventive au service des aînés

Le vieillissement de la population représente un défi majeur pour la santé publique. Comment permettre aux seniors de préserver leur autonomie et d'améliorer leur qualité de vie ? Pour répondre à cette question, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a conçu le programme ICOPE (Integrated Care for Older People – Soins intégrés pour les personnes âgées), une approche innovante qui privilégie la prévention de la perte d'autonomie plutôt que la prise en charge de ses conséquences.

En France, ce programme est expérimenté dans le cadre de la stratégie « Vieillir en bonne santé » et bénéficie d'un financement au titre de l'article 51. L'objectif est d'adapter le modèle de l'OMS au contexte national, d'explorer des organisations de soins innovantes et de définir un mode de financement pérenne.

Son déploiement est autorisé par un arrêté national, permettant ainsi la mise en œuvre de cette expérimentation sur le territoire. Porté par la Fédération Corse pour la Coordination et l'Innovation en Santé ([FCCIS](#)), en collaboration avec le centre hospitalier de Bastia, le projet est financé au titre de l'article 51 et complété par une dotation du fonds régional d'intervention et par des crédits de la Collectivité de Corse.

ICOPE : un changement de paradigme pour un vieillissement en bonne santé

L'expérimentation ICOPE transforme en profondeur notre vision du soin en passant d'un modèle curatif à un modèle préventif. Son objectif : repérer précocement les signes de fragilité et agir avant l'apparition de la dépendance.

Ce programme repose sur l'évaluation régulière de six fonctions essentielles au vieillissement en bonne santé :



Grâce à des tests simples et accessibles, les personnes âgées peuvent s'auto-évaluer ou être accompagnées par un professionnel de santé formé (infirmier, kinésithérapeute, pharmacien...). L'objectif est d'élaborer un plan de soins individualisé, adapté aux besoins et aux aspirations de chacun.

ICOPE en Corse : un déploiement structuré, territorialisé et un suivi optimal sur l'ensemble du parcours

L'expérimentation ICOPE est en cours sur plusieurs territoires corses, avec une organisation structurée autour :

- ◆ D'une équipe régionale pour piloter, coordonner et accompagner la mise en œuvre du programme.
- ◆ D'équipes territoriales intégrées aux soins primaires pour assurer le repérage, l'évaluation et le suivi des bénéficiaires. Cette organisation repose sur les structures d'exercice coordonné, ce qui permet à la fois de déployer ICOPE en proximité et d'impliquer le médecin traitant. **Ce mode de déploiement spécifique à la Corse permet ainsi à l'équipe traitante d'assurer le suivi de l'ensemble du parcours de leurs patients** (du dépistage -step1 à la gestion des alertes et son orientation dans le système de soins PS, atelier au moment-step2)
- ◆ De partenaires-clés, comme le centre hospitalier de Bastia, les URPS médecins, infirmiers et pharmaciens, la MSA, l'assurance maladie, la Collectivité de Corse, les centres communaux d'action sociale (CCAS).

Actuellement, sept territoires participent activement à cette expérimentation, quatre sélectionnés au niveau national et trois supplémentaires soutenus par l'ARS de Corse.

Equipes actives actuelles



Les chiffres clés :

- 1 184 seniors dépistés en Corse depuis le début de l'expérimentation en juillet 2022
- l'âge moyen des patients est de **74 ans**
- **70% sont des femmes**
- 42 % des inclusions dans le programme se font lors de journées de dépistage organisées par les partenaires.

L'après-expérimentation

La généralisation de l'expérimentation ICOPE au travers de la mise en place du programme de dépistage précoce et de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées d'au moins 60 ans a été acté par la loi du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du Bien vieillir.

Une période de prolongation a donc démarré pour permettre notamment de poursuivre la réflexion sur l'efficacité du dispositif et sa soutenabilité financière, l'atteinte des cibles d'inclusion y compris pour les publics les plus vulnérables, ainsi que l'articulation et la complémentarité avec les dispositifs existants.

[En savoir plus](#)

En direct des territoires

20 ans de la loi Handicap : une mobilisation réussie sur tout le territoire insulaire

À l'occasion du 20^e anniversaire de la loi du 11 février 2005, l'ARS Corse s'est mobilisée aux côtés de ses partenaires pour célébrer deux décennies d'avancées en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap. Plusieurs événements se sont déroulés du 10 au 16 février 2025 à travers la région, témoignant d'un engagement collectif fort. Grâce à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en décembre, de nombreuses initiatives locales ont vu le jour : ateliers pédagogiques, expositions, conférences, événements sportifs et créations audiovisuelles ont permis de sensibiliser le grand public et de valoriser les parcours des personnes concernées.

Parmi les temps forts, la conférence-débat animée par M. José Puig, expert de l'éducation inclusive, a réuni des professionnels du médico-social et de l'éducation nationale autour des défis et perspectives de l'inclusion.

Rencontres Territoriales en Santé : mieux comprendre pour mieux agir

L'ARS Corse organise, en partenariat avec les associations des maires de Corse du Sud et de Haute Corse, une série de rencontres territoriales en Santé dans les 9 territoires de projets de l'île. Ces événements sont ouverts à tous : habitants, élus, professionnels de santé (libéraux et hospitaliers), associations...

L'objectif ? Informer, échanger et agir ensemble pour une meilleure organisation des soins et une prise en charge adaptée aux besoins de chaque territoire.

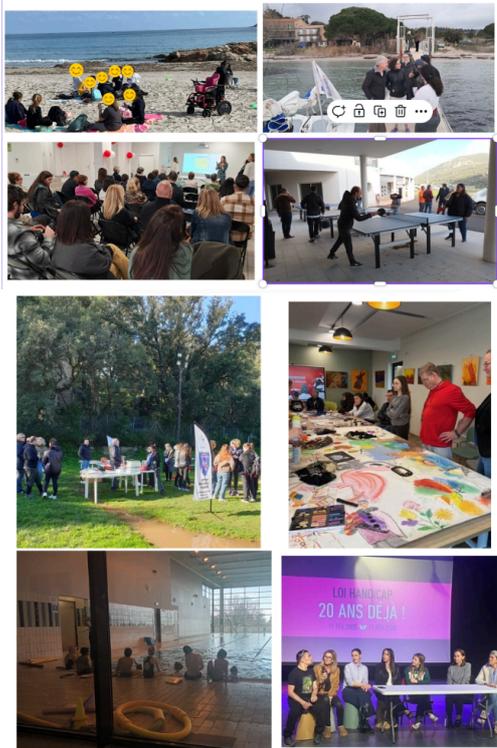
📍 Première partie : un espace d'information en format « salon »

👉 Découvrez l'offre de santé disponible sur votre territoire !

Dans un espace interactif, rencontrez les acteurs locaux de la santé et informez-vous sur :

- les projets déjà réalisés depuis la dernière réunion du Conseil National de la Refondation,
- les actions en cours dans votre microrégion dans le cadre du PRS : accès aux soins, parcours de santé, handicap,

Ces événements ont illustré la dynamique régionale en faveur d'une société plus inclusive, en renforçant les synergies entre acteurs locaux. L'ARS Corse remercie chaleureusement tous les participants et partenaires pour leur engagement. Ensemble, poursuivons nos efforts pour une égalité des droits et des chances toujours plus effective !



Inauguration du cabinet médical à Ota-Porto

Un cabinet secondaire a été inauguré à OTA-PORTO. Suite au départ du seul médecin sur le territoire, une forte mobilisation des élus, de la MSP de Cargèse et de l'agence a permis de trouver une solution. Le Dr Lydia AKSIL consulte un jour par semaine au cabinet et à domicile. Hors période estivale, le cabinet pourra ouvrir deux jours par semaine et des renforts estivaux sont prévus pour tenir compte de l'afflux de population dans cette zone géographique très touristique. Cette initiative incarne parfaitement la stratégie de territorialisation promue par l'agence:

- ✔ Maintenir un accès à des soins de qualité, y compris dans les zones rurales isolées.
 - ✔ Soutenir les collectivités locales dans leurs initiatives en matière de santé publique.
 - ✔ Adapter les réponses médicales aux spécificités du territoire et à ses variations saisonnières.
- Cette expérience à Ota-Porto peut servir de modèle pour d'autres territoires confrontés à des situations similaires. Elle montre qu'une approche concertée et innovante est la clé pour relever les défis des déserts médicaux et renforcer l'accès aux soins pour tous.

- les outils numériques déployés sur le territoire par le GRADeS (mallettes connectées, dossier médical partagé, télémedecine)

Cet espace vous permettra d'échanger librement avec les professionnels, les représentants de l'assurance maladie et de la MSA et de mieux comprendre les dispositifs existants ou à venir.

📍 Seconde partie : débat & ateliers sur les soins palliatifs

Quelle prise en charge et quelle organisation des soins palliatifs en Corse ?

En partenariat avec la Cellule d'Appui Territoriale en Soins Palliatifs, cette seconde partie abordera des questions essentielles :

Que signifie une démarche palliative ?

Comment anticiper et organiser un parcours de soins en fin de vie ?

Quels sont les dispositifs existants : projet de vie, directives anticipées, plan personnalisé de soins, prévention des ruptures de parcours ?

👉 Ateliers participatifs : Exprimez-vous !

Un temps d'échange interactif permettra aux participants de partager leurs expériences, attentes et besoins afin d'établir un état des lieux et d'améliorer l'accompagnement sur le territoire.

Agenda des réunions du Cismonte

- 27 mars : Plaine orientale sud - **Ghisonaccia**
- 03 avril : Centre corse - **Corte**
- 14 mai : Balagne - **Santa Reparata di Balagna**
- 11 juin : Plaine orientale nord - **San Nicolao**
- 24 juin : Pays bastiais - **Bastia**

Agenda des réunions du Pumonte

- 8 avril : Sartonais-Valinco -Taravo - **Sartène**
- 29 Avril - Pays Ajaccien - **Ajaccio**
- 3 juin Ouest Corse - **Cargèse**
- 10 juin Sud corse/Alta Rocca - **Porto Vecchio**

Des rencontres pour s'informer, échanger et co-construire l'avenir de la santé en Corse.

Rejoignez-nous et partagez largement l'information !

[JE PARTICIPE](#)

Inauguration officielle du centre hospitalier d'Ajaccio

Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles et Laurent Marcangeli, Ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification ont officiellement inauguré le lundi 24 février, l'hôpital de la Miséricorde à Ajaccio.

Entourés de plusieurs élus et représentants institutionnels, les ministres ont visité différents services. La Ministre de la Santé a rappelé l'importance d'adapter l'offre de soins aux réalités insulaires. Elle a notamment salué les progrès réalisés en cancérologie, faisant de l'hôpital un centre de recours. Avec ces équipements de pointe, le centre hospitalier d'Ajaccio renforce son rôle clé dans l'offre de soins en Corse du Sud, en garantissant un accès à



des traitements de qualité ajustant le recours à l'offre continentale.



Ça fait l'actu

Renforcement de l'accompagnement des enfants protégés en situation de handicap : déploiement des EMAH

Face aux besoins croissants des enfants en situation de handicap relevant également de la protection de l'enfance, l'ARS Corse a mis en place des Équipes Mobiles Médico-Sociales (EMAH) dans chaque département. Portées par l'ARSEA en Corse-du-Sud et l'ADPS en Haute-Corse, ces équipes, visent à renforcer la coordination entre le secteur médico-social, le secteur sanitaire et la protection de l'enfance.

A travers une approche multidimensionnelle, les EMAH, composées de personnels infirmiers, psychologues et socio-éducatifs interviennent pour :

- ✔ Soutenir les professionnels de l'ASE et les familles d'accueil dans la compréhension des besoins de l'enfant, notamment en cas de troubles du comportement, et l'adaptation de son environnement.
- ✔ Coordonner les parcours complexes et prévenir les ruptures de prise en charge.
- ✔ Faciliter l'accès aux soins, notamment en pédopsychiatrie, en lien avec les équipes mobiles spécialisées.

Depuis leur lancement, 29 situations critiques ont été identifiées à travers une analyse partagée avec les professionnels de l'ASE et 8 enfants ont déjà bénéficié de leur intervention permettant d'éviter des ruptures de parcours.

La dynamique interinstitutionnelle se poursuit entre l'ARS et la Collectivité de Corse pour améliorer l'accompagnement de ces enfants en situation de grande vulnérabilité et fluidifier leur parcours de soins. Un pas de plus vers une meilleure prise en charge des jeunes les plus vulnérables en Corse.



ÉQUIPES MOBILES MÉDICO-SOCIALES (EMAH)

LaMAREC : un appui stratégique renforcé pour les ESMS de Corse

Depuis le 1er janvier 2025, LaMAREC est officiellement reconnue comme Structure Régionale d'Appui et d'Expertise (SRAE) pour les Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) de Corse. Après quatre années d'expérimentation soutenue par l'ARS, cette reconnaissance marque une nouvelle étape pour accompagner la transformation du secteur médico-social et répondre aux enjeux régionaux. Une présentation officielle des missions et outils à disposition des ESMS a été organisée le 13 février.

En tant qu'acteur de proximité, LaMAREC apporte un soutien stratégique et opérationnel aux ESMS à travers plusieurs missions essentielles :

- ◆ Accompagnement dans l'adaptation aux évolutions réglementaires et organisationnelles,
- ◆ Amélioration de la qualité des prestations et du parcours des usagers,
- ◆ Renforcement des compétences des équipes et appui à la structuration des projets,
- ◆ Développement de la coopération et de la mutualisation des ressources.

Avec une gouvernance experte et une approche fondée sur l'économie sociale et solidaire, LaMAREC se positionne comme un levier d'innovation et de performance pour les ESMS. Des outils concrets, des formations et un réseau de bonnes pratiques sont mis à disposition des établissements souhaitant bénéficier de cet accompagnement.

[En savoir plus](#)



MEMOCRIBULATION : Quand la mémoire s'exprime autrement.

1er résultats de l'évaluation des commissions des usagers

Avec un taux de réponse de 100 % pour les établissements et de 50% pour les représentants des usagers, l'enquête initiée par l'agence en novembre 2024, met en lumière des réussites mais aussi les défis restant à relever :

▶ Les usagers veulent être plus impliqués dans la qualité des soins : 60% des RU estiment être impliqués dans l'amélioration continue de la qualité, alors que 85% des établissements affirment les associer à ces démarches.

Une meilleure communication et une reconnaissance accrue du rôle des RU sont donc nécessaires.

▶ Un manque de transparence sur les indicateurs qualité et sécurité

70% des établissements déclarent diffuser les indicateurs qualité mais seuls 30% des RU disent y avoir accès.

Rendre ces indicateurs accessibles et compréhensibles pour tous est une priorité.

▶ La gestion des risques : un angle mort pour les usagers ? 75% des établissements disent associer les RU à la gestion des risques, mais seulement 40% des RU se sentent impliqués.

Agir sur les leviers pour renforcer leur capacité d'action.

Cette enquête sera complétée par une série d'entretiens en mars auprès des qualitiens des établissements et de représentants des usagers siégeant en CDU. Un séminaire de restitution sera organisé en avril.

Bilan annuel des réclamations 2024

Le rapport annuel 2024 sur la gestion des réclamations des usagers met en lumière les avancées réalisées ainsi que les axes d'amélioration pour optimiser la gestion des réclamations et mieux répondre aux attentes des usagers.

◆ **Réorganisation interne** : depuis septembre 2024, le traitement des réclamations est rattaché au Directeur de Cabinet afin de centraliser les signalements, mieux identifier les besoins et renforcer l'aide à la décision.

◆ **Statistiques principales** :

- 111 réclamations reçues
- 36 % des réclamations concernent le secteur sanitaire, 30 % le secteur médico-social

Motifs principaux des réclamations:

-Organisation / fonctionnement (23%)

-Qualité des soins (18%)

-Attitude des professionnels (15%)

-Accès aux soins (12%)

- Dans le secteur médico-social, plus de la moitié des réclamations concernent les enfants en situation de handicap

◆ **Performances et axes d'amélioration** :

- Délai moyen d'envoi de l'accusé-réception : 7 jours, avec 88 % envoyés en moins de 15 jours (objectif 100 % dans 6 mois).
- Délai moyen de traitement : 103 jours. 35 % des réclamations traitées en moins de 90 jours (objectif 50 % dans 6 mois).

◆ **Perspectives 2025** :

Le service de soins de suite et de réadaptation pour personnes âgées La Palmola à Oletta (Haute-Corse) a initié un projet sensible et inspirant : MEMOCRIBULATION. Un livret illustré, fruit d'une collaboration entre patients et les artistes Lucile Delanne et Marlène Procissi, explore la mémoire, l'écriture et la déambulation. Un jeu de mots évocateur qui reflète à la fois le sens du projet et l'impact de l'aphasie sur l'expression. Une initiative précieuse pour donner une voix à ceux qui peinent à se souvenir, mais dont les émotions et les histoires continuent de résonner.



Déploiement de la télémédecine en Corse : un pas de plus pour l'accès aux soins en milieu pénitentiaire

Depuis peu, la solution de télémédecine Alta Strada, déployée par le GRADeS Corse e-santé, est opérationnelle entre le centre pénitentiaire d'Ajaccio et le Centre Hospitalier d'Ajaccio, ainsi qu'entre le Centre Hospitalier de Bastia et le centre pénitentiaire de Borgo. Ces dispositifs permettent de renforcer l'accès aux soins des personnes placées sous main de justice tout en limitant les contraintes logistiques et de sécurité liées aux déplacements.

Afin de maximiser l'impact de ces installations, les centres hospitaliers impliqués ont entamé une réflexion interne pour identifier les spécialités médicales pouvant être intégrées au dispositif de télémédecine. Cette étape vise à diversifier les consultations à distance et à mieux répondre aux besoins des patients.

En parallèle, la mise en œuvre de la télémédecine entre le centre pénitentiaire de Casabianda-Aleria et le Centre Hospitalier de Bastia est prévue d'ici la fin du trimestre.

Intégration de la recherche des polluants éternels dans le futur marché du contrôle sanitaire des eaux

L'Agence Régionale de Santé est chargée de l'organisation du contrôle sanitaire des eaux : eaux destinées à la consommation humaine, eaux de loisirs, eaux conditionnées et eaux minérales naturelles utilisées à des fins thérapeutiques dans un établissement thermal. Un marché de prestation de service doit être passé avec un ou des laboratoires, agréés par le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), dans le but d'assurer cette prestation qui comprend la

- Nouvelle procédure interne avec suivi renforcé des délais.
- Formulaire de réclamation dématérialisé pour améliorer le dépôt et le suivi des dossiers.
- Croisement des signalements pour une analyse plus complète et des actions collectives.
- Amélioration de la communication auprès des usagers via une [page dédiée sur le site de l'ARS](#).

Augmentation de cas d'Infections Invasives à Méningocoque (IIM) : importance de la vaccination

[Santé publique France](#) enregistre un nombre exceptionnellement élevé de cas d'infections invasives à méningocoque (IIM) en janvier 2025, avec 90 cas recensés (aucun cas en Corse). Pour l'ensemble de l'année 2024, 615 cas ont été déclarés en France, marquant un niveau record depuis 2010, avec 50 décès enregistrés entre juillet 2024 et janvier 2025. Les IIM sont des infections graves pouvant provoquer une méningite ou une septicémie. En cas de méningite, elle se manifeste par une forte fièvre, des céphalées, des vomissements, une raideur de la nuque, une photophobie, des troubles de conscience et parfois des convulsions.

◆ **Un lien avec l'épidémie de grippe ?** Les sociétés savantes soulignent que cette augmentation des cas pourrait être partiellement attribuée à l'épidémie de grippe de la saison 2024-2025. Des études ont mis en évidence une relation entre les épidémies de grippe et les IIM, la grippe augmentant le risque de survenue de ces infections. Les sérogroupes B, W et Y sont les plus fréquents.

◆ **La vaccination : un bouclier indispensable**

Face à cette situation, la vaccination est le seul moyen efficace pour prévenir les infections à méningocoque et leurs conséquences. Depuis le 1er janvier 2025, les obligations et recommandations vaccinales ont évolué, en particulier pour les 0-2 ans et les 11-14 ans.

Concernant les sérogroupes A, C, W et Y :

▶ **Chez les nourrissons**, la vaccination tétravalente A, C, W et Y est obligatoire selon un schéma vaccinal à deux doses : une dose à l'âge de 6 mois (Nimenrix®) suivie d'une dose de rappel à l'âge de 12 mois (Nimenrix® ou MenQuadfi®) ;

▶ **Chez les adolescents**, la vaccination tétravalente A, C, W et Y est recommandée :

- De 11 à 14 ans selon un schéma une dose quel que soit leur vaccination antérieure (Nimenrix® ou MenQuadfi® ou Menveo®) ;
- De 15 à 24 ans dans le cadre du rattrapage vaccinal avec un schéma une dose (Nimenrix® ou MenQuadfi® ou Menveo®).

Concernant le séro groupe B : la vaccination par le vaccin Bexsero® est obligatoire chez l'ensemble des nourrissons à partir du 1er janvier 2025 selon un schéma à trois doses (M3, M5, M12). Un rattrapage jusqu'à 24 mois est prévu pour les nourrissons jamais vaccinés ou au statut vaccinal incomplet ou inconnu.

▶ **Des recommandations particulières pour certains publics :**

- Pour les personnes à risque élevé d'IIM : personnes immunodéprimées et leur entourage familial

réalisation de prélèvements et d'analyses. Le marché en cours s'achevant le 31 décembre 2025, une procédure de consultation va être lancée afin de choisir les futurs attributaires pour la période 2026-2029. Au regard des évolutions apportées par la nouvelle réglementation et afin d'améliorer la protection de la santé des consommateurs, de nouvelles molécules d'intérêt feront l'objet d'une surveillance, notamment certains sous-produits de désinfection (acides haloacétiques) mais aussi le bisphénol A ou certains composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés (PFAS), plus connus sous le nom de « polluants éternels ».

Transformation de l'offre de santé en Corse-du-Sud : un renforcement des filières oncologie et gériatrie

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population et l'augmentation des maladies chroniques, l'ARS Corse accélère la transformation de l'offre de soins en Corse-du-Sud. Deux filières stratégiques bénéficient d'une réorganisation majeure : la cancérologie et la gériatrie. L'objectif est clair : garantir une prise en charge de qualité et améliorer l'accessibilité des soins pour tous les habitants du territoire.

◆ **Une filière oncologique renforcée au Centre Hospitalier d'Ajaccio**

Depuis le 3 février 2025, la première phase du transfert de l'oncologie du Centre Hospitalier de Castelluccio vers le Centre Hospitalier d'Ajaccio La Miséricorde est effective. Cette centralisation permet de regrouper l'oncologie médicale et les activités chirurgicales de traitement du cancer. À terme, début 2026, la radiothérapie et la médecine nucléaire seront également transférées sur ce site.

Cette réorganisation vise à améliorer le parcours des patients et à renforcer l'accès aux soins spécialisés, notamment grâce à :

- ▶ Des infrastructures modernisées et adaptées aux standards les plus élevés.
- ▶ Un service d'oncologie médicale regroupant hospitalisation de jour, hospitalisation complète et soins médicaux de réadaptation (SMR).
- ▶ Une collaboration accrue avec des centres de référence tels que l'Institut Paoli-Calmette et l'Institut Gustave Roussy pour favoriser l'accès aux traitements innovants.
- ▶ La mise en place d'outils numériques, notamment le dossier communicant du cancer, afin d'optimiser la coordination entre les professionnels de santé.

◆ **Une nouvelle dynamique pour la filière de gériatrie à Castelluccio**

En parallèle, le Centre Hospitalier de Castelluccio se spécialise dans la prise en charge des personnes âgées avec la création d'un pôle départemental d'aval gériatrique. Ce projet s'inscrit dans la stratégie régionale visant à répondre aux défis liés au vieillissement de la population. En effet, d'ici 2030, le nombre de

- En milieu professionnel : la vaccination contre les IIM de sérotype B et de sérotypes A, C, W, Y est recommandée chez les personnels des laboratoires de recherche travaillant sur le méningocoque.
- Pour les voyageurs (Recommandations sanitaires 2024 aux voyageurs) avec un vaccin méningococcique tétravalent A, C, W, Y

◆ **Les infections à méningocoque : une maladie à déclaration obligatoire**

En France, les IIM sont à déclaration obligatoire. Les professionnels de santé doivent signaler tout cas suspect à l'Agence régionale de santé (ARS) sans délai. Un examen biologique permet d'identifier les méningocoques par culture et/ou PCR, et les souches doivent être envoyées au Centre national de référence (CNR) pour typage.

[Questions/réponses sur la vaccination contre le méningocoque pour les professionnels de santé](#)

[Vaccination-info-service](#)



personnes âgées dépendantes en Corse devrait augmenter de 40 %.

Les principales évolutions de cette filière comprennent :

- ▶ L'ouverture de 28 lits d'hospitalisation complète et 5 places en hôpital de jour.
- ▶ Une Unité Cognitivo-Comportementale (UCC) de 12 lits dédiée aux patients atteints de troubles neurocognitifs majeurs.
- ▶ Une prise en charge globale incluant rééducation, réhabilitation cognitive et soutien aux aidants.
- ▶ Un renforcement des liens ville-hôpital et des partenariats avec les établissements du territoire.

◆ **Un engagement fort pour l'avenir**

Ces transformations, initiées dès 2018, s'appuient sur un dialogue étroit avec les professionnels de santé afin de garantir une organisation adaptée aux besoins du terrain. L'ARS Corse continue d'accompagner ces évolutions dans le cadre du Schéma Régional de Santé (SRS) 2023-2028, avec pour ambition de proposer aux habitants une offre de soins toujours plus accessible, efficace et innovante. Avec ces avancées significatives, la Corse du Sud déploie de nouvelles réponses.

LE CHIFFRE DU MOIS : 2500

C'est le nombre de lecteurs de notre newsletter.

Depuis sa création en 2023, la newsletter de l'ARS vous informe sur les actualités de la santé en région. D'abord trimestrielle, elle est devenue mensuelle en janvier 2025 pour mieux répondre à vos attentes. Aujourd'hui, nous souhaitons aller encore plus loin... avec vous !

Votre avis est essentiel pour améliorer notre newsletter et la rendre encore plus utile et engageante. Prenez 2 minutes pour répondre à notre enquête de satisfaction et nous aider à mieux vous informer !

Merci pour votre contribution !

JE DONNE MON AVIS

A FAIRE

Se dépister contre le cancer colorectal

Le mois de mars est consacré à la sensibilisation au dépistage du cancer colorectal. L'Institut national

Participer à l'enquête publique sur le portail des signalements

Le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et

Parler d'endométriose

Du 3 au 9 mars, à l'occasion de la Semaine européenne de prévention et d'information sur

du cancer renouvelle donc sa campagne de communication « **Vous n'êtes pas obligé de faire votre dépistage le jour de votre anniversaire mais, dès 50 ans, faites-le tous les 2 ans, chez vous, avant tout symptôme.** ». La campagne donne rendez-vous sur l'espace digital jefaismondepistage.fr qui propose les informations essentielles sur ce dépistage et renseigne sur les modalités pour se procurer le test (auprès de son médecin ou pharmacien ou commande en ligne sur le site monkit.depistage-colorectal.fr).



des Familles souhaite mieux vous accompagner dans votre démarche de signalement externe des événements sanitaires indésirables.

Afin de recueillir votre avis sur le Portail de signalement des événements sanitaires indésirables et sur la rubrique pédagogique du site internet du ministère dédié aux signalements externes, le ministère ouvre une enquête publique jusqu'au 31 mars 2025.

Vos réponses à ce court questionnaire (environ 10 minutes) permettra de mieux comprendre votre connaissance et votre utilisation du portail ainsi que vos attentes en matière d'informations et de ressources mises à votre disposition, pour signaler un événement sanitaire indésirable.

Je réponds

l'endométrirose, le ministère lance sa première campagne de communication sur **l'endométrirose**, une maladie encore peu connue. Derrière la signature « **En parler plus pour mieux la détecter** », la campagne vise à faire connaître l'endométrirose qui toucherait aujourd'hui entre 1,5 million et 2,5 millions de personnes menstruées en France, soit **environ 1 femme sur 10**. Afin de permettre un diagnostic plus précoce de la maladie, la campagne média ciblera d'une part le grand public, en renvoyant vers le site Santé.fr qui dispose de nombreuses informations (symptômes, diagnostic et examen, traitements, comment vivre avec la maladie, droits des patients). D'autre part, la campagne s'adressera également aux professionnels de santé afin de les inciter à s'informer, se former à cette pathologie, ainsi qu'à rejoindre les filières régionales dédiées à l'endométrirose vers lesquelles les personnes doivent être orientées en cas d'éventuelle suspicion d'endométrirose pour un diagnostic et une prise en charge adaptée. En Corse, la filière **Endo'Corse** est portée par l'hôpital de Bastia est joignable par mail à l'adresse endocorse@ch-bastia.fr



APPEL A CANDIDATURES

Création d'une unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) en Balagne



Dans le cadre de la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement (2023-2027), l'ARS lance un appel à candidature pour la création d'une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) sur le territoire de la Balagne. Cette initiative vise à offrir un cadre éducatif et thérapeutique adapté aux enfants autistes âgés de 6 à 10 ans non révolus, en renforçant leur inclusion scolaire. Ce projet ambitieux s'appuiera sur une collaboration étroite entre le secteur médico-social et l'Éducation nationale pour garantir une scolarisation de qualité et un accompagnement personnalisé. Les

porteurs de projet, établissements ou services médico-sociaux, sont invités à soumettre leur candidature conformément au cahier des charges. [Plus d'infos](#)

L'ARS RECRUTE



Rejoignez une équipe dynamique avec des profils variés : médecins, pharmaciens, ingénieurs, statisticiens, financiers, communicants, juristes et bien d'autres spécialistes dont les missions sont de financer les actions de prévention, gérer au quotidien les risques sanitaires liés à l'environnement, prévenir et répondre aux crises sanitaires et accompagner les corsés dans leur parcours de santé.

Nous recherchons :

✓ [Un conseiller médical \(H/F\), pour le secteur médico-social \(Handicap et dépendance\).](#)



2025 ARS CORSE - Directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous.](#)